

1. Nom de l'Institution :

Office National de l'Emploi

2. Description du projet

La constitution d'une banque de données de type panel en vue de la réalisation d'étude longitudinale au sein de l'ONEM

Cette banque de données doit être basée sur les trajets que les personnes, au départ allocataires ONEM, parcourent au cours d'une période de longue durée (5 à 10 ans).

Afin de pouvoir utiliser pleinement cette banque de données, il importe également d'établir un lien avec d'autres institutions par l'intermédiaire de la banque-carrefour, pour pouvoir enregistrer les sorties vers d'autres organismes et d'autres situations sociales (INAMI, ONSS-LATG, ONP et les autres institutions qui seront intégrées dans le datawarehouse). A cet égard, il s'agit dès lors d'un projet qui dépasse le cadre des institutions, mais chacune de celles-ci entend procéder à une étude en partant de ses objectifs propres. Par conséquent, l'ONEM est appelé lui-même à composer et à tenir à jour un échantillon représentatif.

3. Réalisation à mettre en œuvre

a) Par l'équipe d'étude :

- Aider à constituer un échantillon représentatif d'individus et contribuer à codifier en vue de rendre l'échantillon anonyme.
- Préciser clairement comment et dans quelles circonstances de nouveaux cas doivent être ajoutés pour sauvegarder la représentativité, tenant compte également de l'évolution de la population totale.
- Aider à analyser les premiers résultats, à développer la méthodologie d'analyse, à constituer une typologie des carrières (quels types de trajets individuels peuvent être prévus, ...).
- En général : soutenir et former l'équipe qui est chargée du suivi et de l'actualisation de la banque de données de type panel ainsi que l'équipe qui effectue l'analyse des résultats.

b) Par l'institution publique :

Avant l'étude proprement dite :

- Formuler les objectifs de la banque de données de type panel en vue de la réalisation d'étude longitudinale : que cherchons-nous à atteindre par l'étude longitudinale ?
- Prendre contact avec la Banque-Carrefour de la sécurité sociale afin de voir quelles sont les possibilités légales qui existent pour l'obtention par le groupe d'étude ONEM de données individuelles anonymes et comment celles-ci peuvent être échangées, pour qu'une étude longitudinale devienne possible.

- Désigner un groupe stable de techniciens au sein des directions Statistiques et Etudes chargé de la constitution, du suivi et de la surveillance du panel (sauvegarder la représentativité de l'échantillon).
- Prévoir une structure d'informatique suffisamment robuste pour la construction et l'actualisation de la banque de données de type panel et pour la fourniture de données (trimestrielles, semestrielles et annuelles) durant une longue période.

Durant le projet :

- Support par les directions Statistiques, Etudes et Informatique.
- Déterminer les variables qui, en cas de sortie vers une autre situation que celle d'allocataire ONEM, doivent être consultées auprès de la Banque-Carrefour.
- Désigner un groupe d'étude chargé de l'étude des résultats (trimestriels, semestriels) en collaboration avec le groupe de surveillance du panel et qui effectue également des études plus étendues après 5 ou 10 ans.
- Rapports intermédiaires au sujet des constats (tous les ans).

4. Produit final attendu

a) De l'équipe d'étude :

- i) Constitution d'un échantillon représentatif pour le panel.
- ii) Méthodologie d'analyse des résultats et typologie des trajets.
- iii) Collaborateurs formés au sein de l'ONEM pour assurer le suivi et la mise à jour du panel.
- iv) Collaborateurs formés à la vérification des résultats.

b) Pour l'institution publique :

- i) Banque de données de type panel en vue de la réalisation d'étude longitudinale.
- ii) Méthodologie d'analyse des résultats et typologie des trajets.
- iii) Collaborateurs formés à la constitution et au suivi du panel.
- iv) Collaborateurs formés à l'examen des trajets.
- v) Rapports annuels ; après 5 et 10 ans des études plus élaborées.

5. Valorisation du produit final

a) Pour l'institution publique: intégration du produit final dans son propre fonctionnement :

La banque de données de type panel permet à l'ONEM d'assurer le suivi des trajets que parcourent les chômeurs au fil des années et d'en tirer des conclusions scientifiques qui peuvent être utilisés à la gestion.

b) Pour le public : conditions d'accès et modalités pour les utilisateurs et pour le grand public :

La banque de données de type panel peut également être accessible à d'autres chercheurs intéressés par l'étude longitudinale du chômage en vue de la réalisation d'autres études scientifiques.

6. Timing, planning des activités

a) Timing des activités : estimation du projet en mois : 24 mois dans une période de 5 ans

b) Planning des activités : phasage des tâches

• **Pour l'équipe d'étude :**

- a) Prise de contact avec les promoteurs du projet et les participants au projet (directions concernées – certainement Statistiques, Etudes, Informatique), explication des objectifs, évaluation des attentes : 1 semaine.
- b) Acquisition de notions Statistiques : source, traitement moyennant profils, etc... : 5 mois.
- c) Sur cette base, proposer la constitution du panel : 1 semaine.
- d) Déterminer les variables qui sont demandées à la Banque-Carrefour, en cas de sorties : 1 mois.
- e) Former les préposés au suivi et à la surveillance du panel à choisir au sein des directions Statistiques et Etudes : au cours de toutes les étapes du projet : 6 mois.
- f) Formuler la méthodologie de l'analyse des résultats (soit typologie de trajets possibles : 2 mois.
- g) Participer au traitement et à l'analyse des premiers résultats : 5 mois.
- h) Former le groupe d'étude de l'ONEM qui est chargé de l'examen des résultats : 5 mois.

• **Pour l'institution publique :**

- a) Prise de contact des divers collaborateurs au projet et des directions avec les collaborateurs AGORA : 1 semaine.
- b) Explication par la direction Statistiques du mode d'édification des statistiques et du mode de traitement via profils etc. aux collaborateurs AGORA : 5 mois.
- c) Discussion et évaluation par les directions Statistiques, Etudes et Informatique et les collaborateurs AGORA de la proposition AGORA sur la constitution du panel : 1 semaine.
- d) Discussion entre les directions Etudes et Statistiques et AGORA de la proposition AGORA concernant les variables à demander à la Banque-Carrefour : 1 semaine.
- e) Formation par les collaborateurs AGORA de collaborateurs des directions Statistiques et Etudes chargés du suivi du panel : 6 mois.

- f) Formulation de la méthodologie et de la typologie des trajets en collaboration avec AGORA : 2 mois.
- g) Formation du groupe d'étude de l'ONEM pour l'analyse des résultats : 5 mois.

c) Estimation du support scientifique nécessaire :

1 unité à temps plein pendant 2 ans à répartir sur 5 ans.

7) Conditions particulières

a) Suggestions de composition du comité d'accompagnement :

Un membre des fonctionnaires dirigeants, deux collaborateurs de la direction Etudes et deux de la direction Statistiques, 1 représentant de la Banque-Carrefour de la sécurité sociale, un chercheur, un collaborateur du SPP Politique scientifique.

b) Clause de confidentialité des données

c) Présence de l'équipe d'étude dans l'institution :

2 ans durant une période de 5 ans

d) Autres

- i) Soutien suffisant de la part des fonctionnaires dirigeants.
- ii) Investissement suffisamment robuste en informatique aux fins de conserver et de pouvoir exploiter, durant une très longue durée, de grands fichiers se rapportant aux différents moments de l'étude.
- iii) Personnel stable qui, d'une part, met à jour le panel pendant des années et d'autre part, analyse les résultats intermédiaires et effectue l'étude.